

Polèse, Mario et Bédard, Danielle (1978) *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration, 1968-1974*, Études et Documents no 1, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, 23 pages.

Orlando Pena

Volume 24, Number 63, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021498ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021498ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pena, O. (1980). Review of [Polèse, Mario et Bédard, Danielle (1978) *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration, 1968-1974*, Études et Documents no 1, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, 23 pages.] *Cahiers de géographie du Québec*, 24(63), 482–483. <https://doi.org/10.7202/021498ar>

écrits, avec des phrases normalement claires) et des figures et cartes qui les accompagnent et les complètent, ainsi que la pertinence de la bibliographie suggérée. Bref, un effort qui mérite d'être continué et diversifié, tout en surveillant sa crédibilité et son objectivité.

Orlando PENA
Université du Québec à Chicoutimi

POLÈSE, Mario et BÉDARD, Danielle (1978) Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration, 1968-1974, **Études et Documents n° 1**, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, 23 pages.

Tout au long du premier septennat du mandat du ministère de l'Immigration du Québec (M.I.Q.), créé en 1968, plusieurs statistiques ont été compilées et commencent à servir à des études et analyses destinées, on peut l'espérer, à faciliter la compréhension et le traitement du processus migratoire international ayant le Québec comme point de destination.

Cette étude se veut une analyse simple, principalement descriptive, des caractéristiques d'adaptation des immigrants admis au Québec pendant la période 1958-1974. On essaie de faire une qualification et une classification des immigrants au point de vue de leur potentiel d'intégration au milieu francophone. C'est ici qu'on trouve une première grande limite à l'étude, puisque l'intégration éventuelle des immigrants est mesurée seulement en fonction d'une culture d'accueil : la culture d'expression française qui, bien que majoritaire dans l'ensemble de la province, n'exclut pas l'autre culture « autochtone », celle d'expression anglaise, à laquelle l'immigrant peut aussi chercher à s'intégrer, surtout si l'espace de référence est une ville comme Montréal ou Hull par exemple, ou certains quartiers intra-urbains.

En acceptant comme hypothèse de travail une telle limitation, le problème se pose alors sur le choix des critères qui serviront d'indicateurs de l'adaptation future des immigrants après leur arrivée au Québec. Les critères choisis par Polèse et Bédard sont la langue, l'âge, la scolarité et la région (québécoise) de destination. Dans le premier cas, les différences sont énormes entre les immigrants nés en France, dont 95,3% connaissaient déjà le français, et les immigrants nés aux Philippines chez lesquels cette proportion chute à 1%. En fait, les groupes les plus « francophonisables » sont ceux où la langue française a toujours eu et conserve un poids écrasant (les Français, les Haïtiens, les Belges, quelques Arabes, quelques Suisses). À l'autre bout de l'échelle, les groupes les plus réfractaires à la « francophonisation » sont les Grecs, les Britanniques, les Chinois, les Indiens, les Antillais (anglais) et surtout les Philippines.

Parmi les critères non linguistiques, l'âge et la scolarité constituent des indicateurs de poids. En général, il s'agit d'immigrants jeunes, dont l'âge moyen à l'admission s'abaisse d'année en année : 32,4 ans en 1968 et 27,0 ans en 1974. Dans ce contexte, les Italiens et en particulier les Chinois font figure d'exception (pour la période 1968-1974, l'âge moyen des immigrants chinois a été de 38,9 ans). La scolarité moyenne est faible chez les Italiens, les Grecs et surtout les Portugais, et très élevée chez les Indiens, les Philippines et les Américains (des États-Unis). Ce qui est particulièrement intéressant à ce sujet c'est la relation directe existant entre la condition d'immigrant « indépendant » et un haut niveau de scolarité, et entre la condition d'immigrant « parrainé » (et désigné) et un niveau de scolarité normalement plus bas. L'analyse du cas haïtien montre bien la portée du phénomène : en 1968, la proportion d'immigrants haïtiens parrainés et désignés était de 24,5% en 1974, cette proportion est montée à 40%. Simultanément, la scolarité moyenne des immigrants haïtiens est passée de 14,6 ans d'école (1968) à 9,77 (1974). La tendance à la baisse de la scolarité de l'ensemble des immigrants est considérée comme plutôt négative en ce qui a trait à leur potentiel d'intégration.

Le lieu de destination des immigrants est aussi pour quelque chose dans cette analyse, si on accepte que le fait de se diriger hors de Montréal, ou du moins de manifester des intentions dans ce sens, reflète déjà une certaine volonté d'adaptation. En général, la « deconcentration » ou « dispersion » géographique des immigrants peut être évaluée comme une condition favorable à leur intégration dans la société d'accueil. Dans ce sens, le meilleur potentiel d'intégration se trouve chez les Américains (des États-Unis), les Belges et les Français qui pourraient être appelés, à raison, des immigrants « dispersés ». Au contraire, la tendance à la concentration spatiale est très forte parmi les Haïtiens, les Antillais (anglais), les Arabes et les Indiens, sans oublier les Italiens et surtout les Grecs.

Le calcul synthétique du potentiel d'intégration à travers lequel cette étude en arrive représente le deuxième élément discutable qu'on y trouve. En effet, il serait vain de prétendre que l'indice synthétique est un modèle d'élaboration quantitative. Les auteurs le reconnaissent ainsi : on n'a effectué aucune pondération des indices partiels en procédant par simple addition des classements ordinaux.

L'indice synthétique situe tout simplement chaque groupe par rapport aux autres, en accordant un poids de 3/5 aux critères non linguistiques par rapport à un poids de 2/5 pour les critères linguistiques.

Le résultat final de cette classification prend la forme d'une coupure entre Français, Belges, Américains, Haïtiens, Suisses d'un côté et les autres groupes d'immigrants de l'autre. Parmi les immigrants à plus grand potentiel d'intégration, les critères linguistiques semblent l'emporter, à l'exception du groupe des Américains qui compensent leur faiblesse relative en ce qui a trait à la langue par des positions privilégiées aux points de vue de l'âge, de la scolarité et des tendances à la « dispersion » géographique. Les groupes situés aux antipodes de l'échelle (Antillais-anglais, Chinois, Grecs, Italiens et Philippins) s'intégreront possiblement, mais par un processus plus lent dans lequel la « francisation » en milieu scolaire, pour les enfants des immigrants, jouera un rôle essentiel. En tout cas, aux dires de Polèse et Bédard, il est ici question uniquement du potentiel d'intégration. Quant à savoir si ce potentiel se réalisera effectivement, c'est un bien autre problème...

En peu de mots, on peut dire qu'on a affaire à un travail sans complication et sans surprise. Tel qu'avoué par les mêmes auteurs dès le début, il s'agit d'une description systématique de quelques facettes de l'immigration au Québec, nourrie par des données étalées sur une période assez courte (7 ans) et concernant les immigrants en provenance de seulement seize pays ou régions d'origine (à peu près 80% des immigrants arrivés pendant la période 1968-1974). Il reste, néanmoins, que l'étude ébauche quelques pistes qui pourraient orienter de nouvelles recherches à saveur plus sociologique (et même politique) dans lesquelles on pourrait, par exemple, contrôler la concrétisation éventuelle du potentiel d'intégration ici déposé et, surtout, le mettre en rapport avec la réelle capacité d'accueil et d'assimilation de la société québécoise face aux nouveaux venus.

Orlando PENA
Université du Québec à Chicoutimi

MINGRET, Paul (1976) **La croissance industrielle du port d'Anvers**. Société Royale Belge de Géographie, Bruxelles, 768 p.

Le développement des zones industrialo-portuaires est un thème connu de la géographie des transports maritimes et de la géographie industrielle. Mais dans sa thèse de doctorat d'État, P. Mingret nous fournit une analyse remarquable de la croissance d'une de ces zones, celle d'Anvers, qu'il situe dans le temps et dans l'espace.

Dans un premier « livre », il nous montre que cette croissance industrielle résulte de toute une série de facteurs favorables, et notamment de la construction du Marché Commun, et d'un plan d'agrandissement assez gigantesque du port destiné à stimuler d'abord les activités portuaires proprement dites, mais qui a surtout attiré de nouvelles et très importantes implantations industrielles. Puis dans un second « livre », l'auteur analyse comment, depuis la fin des années 1960, l'essoufflement des activités du port amène de plus en plus les milieux anversoïses à miser sur le développement industriel à un moment où la conjoncture change de façon radicale et aboutit à des difficultés croissantes.

Cette démonstration que le lecteur suit très facilement de bout en bout l'entraîne dans toutes sortes de perspectives très riches qui débordent largement du cadre anversoïse, et qui concernent l'économie et la situation politique belge, la Communauté Économique Européenne, les nouvelles techniques de transport maritime, la concurrence du port de Rotterdam, le rôle du fameux Plan Delta néerlandais. L'auteur nous entraîne avec facilité à la découverte de ces noeuds complexes de relations si bien que la croissance industrielle du port d'Anvers acquiert au terme de cet ouvrage un relief extraordinaire dans l'esprit du lecteur.

Ce livre bien présenté et bien illustré rebute certes de prime abord par son ampleur et son poids ! Mais dès qu'on y plonge, on découvre des réalités extrêmement riches. Il y a là une contribution marquante à la géographie de l'Europe occidentale comme à l'étude des grands pôles industrialo-portuaires.

Jean-Claude LASSERRE
Université de Lyon, France